

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres en
exercice:** 11

Séance du 13 avril 2022

Présents : 10

L'an deux mille vingt-deux et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 31 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de Bernard CHAZAUT

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Sont présents : Bernard CHAZAUT, Fabrice GARDE, Pamela GRAS, Audrey CHEVILLARD, Audrey COMTE, Philippe DELAYE, Mélanie FIJEAN, Nicolas GUERIN, Cécile PIPERAUX, Aurélien STEL

Excusés :

Représentés : Gilles CHARBONNIER par Bernard CHAZAUT

Secrétaire de séance : Pamela GRAS

D2022033

BUDGET PRINCIPAL / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire présente les propositions de vote préparées ainsi :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	437 210,47	410 220,13
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 26 990,34
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	437 210,47	437 210,47

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	171 453,57	310 373,69
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	11 206,50	49 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 37 944,41	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	220 604,48	359 973,69

Il rappelle que les collectivités territoriales sont par principe, obligées de voter leur budget primitif en équilibre sur chacune des deux sections; cependant, le sur-équilibre, c'est à dire le fait que le montant total des recettes est supérieur au montant total des dépenses est autorisé par la réglementation.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 pour le BUDGET PRINCIPAL, tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Le Maire Bernard CHAZAUT

